

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 MARS 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 21 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LECOMTE, Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT, Mme VARFOLOMEIEFF, M. VIVIEN.

Conseillers

Mme RENY, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON, M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, M. LIDA, Mme CAUFORIEZ MARQUES, M. CHINZI, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

M. JADOT à Mme GYSEN

M. MICALLEF à Mme POISSON

M. RACHIDI à Mme PORTELETTE

Mme LEOGANE à M. COUTÉ



Secrétaire de séance : Mme Hélène PORTELETTE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI ACCUEIL « LES PIT'CHOUNES »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le décret N° 2010 613 du 7 juin 2010, relatif aux établissements et service d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le chapitre V, section 2, du titre 1^{er} du livre II du Code de la Santé Publique et de ses modifications éventuelles

VU la délibération n°14.04.36.18 du 30 avril 2014

VU la délibération n°16.12.82.11 relative au renouvellement de la convention d'objectifs et de financement prestation de service unique du multi accueil « Les Pit'chounes »

VU l'avis de la Commission famille/Culture du 13 Mars 2017

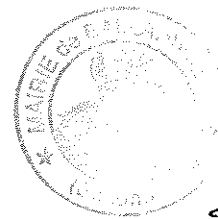
ENTENDU le rapport de Madame LEJEUNE-VIGIER

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE le nouveau règlement de fonctionnement du multi accueil joint à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Brigitte PUECH